



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 6 septembre 2021

Roxana MARACINEANU
*Ministre déléguée auprès du
ministre de l'Éducation
nationale, de la Jeunesse
et des Sports,
chargée des Sports*

Jean-Michel BLANQUER
*Ministre de l'Éducation
nationale, de la Jeunesse
et des Sports*

Sophie CLUZEL
*Secrétaire d'État auprès du
Premier ministre chargée
des Personnes handicapées*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeux Paralympiques de Tokyo 2021 : une performance historique de l'Équipe de France

Les 16^{èmes} Jeux Paralympiques d'été viennent de s'achever sur une performance de haut niveau de l'Équipe de France qui a totalisé 54 médailles dont 11 en or, soit près du double des derniers Jeux Paralympiques à Rio (28).

Soutenue à Tokyo par Roxana MARACINEANU, ministre déléguée chargée des Sports et Sophie CLUZEL, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, accueillie à Paris par Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, c'est une équipe unie, sans distinction entre athlètes olympiques et paralympiques, qui a porté haut les couleurs de la France.

Des Jeux paralympiques marqués par l'excellence sportive des para athlètes Français

Dans un contexte inédit en raison de la crise sanitaire, la délégation française menée par Sandrine Martinet et Stéphane Houdet était composée de 138 athlètes. Alignée dans 19 disciplines (sur 22 possibles), l'équipe de France totalise 54 médailles dont 11 en or, 15 en argent et 28 en bronze. La France se classe à la 14^{ème} place au tableau des médailles.

Cette performance remarquable est à mettre au crédit des athlètes, de leurs cadres, des clubs et fédérations qui les accompagnent au quotidien, sous la coordination du Comité Paralympique et Sportif Français dont la présidente Marie-Amélie Le Fur s'est illustrée à Tokyo en glanant une médaille d'argent au saut en longueur. Elle traduit l'investissement massif de l'État en faveur de la haute performance paralympique. En effet, depuis 2017, le ministère chargé des sports a multiplié par 2,5 les crédits investis sur le haut niveau (7,3 M€).

L'excellence sportive du mouvement paralympique doit progresser encore en vue de Paris 2024 en optimisant l'accompagnement personnalisé des athlètes assuré par l'Agence nationale du Sport, en multipliant les collaborations et partages d'expériences entre collectifs olympiques et paralympiques, ainsi qu'en intensifiant les travaux de recherche appliquée sur le matériel dans la cadre du Plan d'Investissement d'Avenir, dont un volet est sanctuarisé à cet effet sur les 19M€ investis pour l'optimisation de la performance en vue de Paris 2024.

Un vecteur de transformation pour une société plus inclusive

Cet évènement représente une véritable opportunité d'accélérer la transition sur la perception du sport pour les personnes en situation de handicap, et plus largement pour le développement d'une société plus inclusive.

La médiatisation inédite des épreuves paralympiques a servi la notoriété de l'ensemble des sportifs, des disciplines et, plus largement, la visibilité des personnes en situation de handicap. Elle doit monter en puissance jusqu'en 2024, notamment grâce à l'opération « Jouons ensemble » lancée au printemps dernier par le Gouvernement et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel pour mettre en lumière de manière récurrente le sport paralympique.

La perspective de Paris 2024 : des Jeux pour inspirer, inclure et faire bouger la société

L'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 conduit à poursuivre l'ambition pour développer la pratique du sport adapté et du parasport en s'inspirant des bonnes pratiques déployées par le Japon.

Dans ce cadre, pour Paris2024 la mobilisation de l'ensemble du mouvement sportif et des acteurs publics et privés, mais aussi des bénévoles en situation de handicap, va contribuer à faire progresser l'accessibilité universelle, l'inclusion, l'insertion professionnelle et la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Cet objectif est au cœur de la Stratégie nationale Sport & Handicap 2020-2024 du Gouvernement pour faire progresser la pratique du parasport dans la société, favoriser l'accès à une pratique physique et sportive adaptée aux besoins de chacun et accompagner les projets ambitieux de haut niveau paralympique français.

Jean-Michel BLANQUER, « *Nous fêtons aujourd'hui la passation du drapeau paralympique. Par ma présence au Trocadéro, j'ai souhaité dire un grand bravo à nos athlètes ! 54 médailles! Au-delà de leur réussite, c'est un message de force et de fraternité pour tout notre pays. C'est toute la France qui peut être fière de ses athlètes, nul doute que nous sommes sur la bonne route pour Paris 2024 afin de viser une société toujours plus inclusive.* »

Pour Roxana MARACINEANU, « *Au-delà de la performance sportive et du rayonnement de notre pays, cette merveilleuse équipe de France contribue à changer notre regard sur le handicap, à démontrer à quel point le sport peut changer des vies et aider à s'épanouir, surmonter le handicap ou un accident de la vie.*

Les trois années qui nous séparent des Jeux Paralympiques doivent être consacrées à démocratiser l'accès au parasport pour toutes les personnes en situation de handicap. Cela commence dès ce mois de septembre avec le lancement du Pass'Sport, une nouvelle allocation de rentrée sportive qui permet de déduire 50€ de l'inscription dans un club pour les enfants de 6 à 18 ans percevant l'allocation enfant handicapé et les 16-18 ans qui bénéficient de l'allocation adulte handicapé sans oublier tous les jeunes qui reçoivent l'allocation de rentrée scolaire. »

Selon Sophie CLUZEL : « *Je félicite chaleureusement l'ensemble de nos para athlètes pour leur performance aux Jeux Paralympiques de Tokyo, démontrant ainsi que l'excellence sportive ne fait pas de distinction de discipline, de handicap ou de genre. Cette année encore, les Français ont témoigné d'un vif intérêt pour le parasport et le sport adapté. La perspective de l'organisation des prochains Jeux à Paris en 2024 nous encourage à poursuivre le développement du haut-niveau paralympique français et plus largement la pratique du sport auprès de toutes les personnes en situation de handicap.* »

Contacts presse :

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

spresse@education.gouv.fr

01.40.45.90.15

Secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées

seph.communication@pm.gouv.fr